



International  
Labour  
Office

ILOCOOP  
ilo.org/coop

# COOPERATIVES ET LE MONDE DU TRAVAIL No 12

## Les coopératives de ramasseurs de déchets et les organisations de l'économie sociale et solidaire

### INTRODUCTION

Une gestion efficace des déchets est essentielle à la préservation de la santé et de l'hygiène publiques, la protection de l'environnement et l'amélioration de l'efficacité des ressources. La gestion des déchets solides relève presque toujours de la responsabilité des gouvernements locaux et constitue souvent leur poste budgétaire le plus important, en particulier dans les pays en développement.<sup>1</sup> Toutefois, elle reste problématique en raison de ressources financières, physiques et humaines limitées. Dans les pays et les villes où les systèmes formels de gestion des déchets sont sous-développés, les ramasseurs informels de déchets ont longtemps joué un rôle essentiel dans la collecte, le tri et le recyclage des déchets.

Il existe plusieurs types de ramasseurs de déchets: personnes qui fouillent dans les ordures à la recherche de nourriture, de vêtements et d'autres produits quotidiens de première nécessité; ramasseurs informels privés qui collectent des matières recyclables pour les vendre à des intermédiaires ou à des entreprises; et ramasseurs et trieurs organisés de matières recyclables.<sup>2</sup> Pour la majorité d'entre eux, il s'agit de chercher dans les ordures ménagères. Ces dernières années, les ramasseurs de déchets ont également commencé à récupérer les déchets électriques et électroniques qui constituent une source supplémentaire de matières recyclables.<sup>3</sup>

Compte tenu de la nature informelle de leur activité, les statistiques sur les ramasseurs de déchets sont encore limitées<sup>4</sup> En 2013, le Bureau international du Travail (BIT) estimait que seul un cinquième des travailleurs du secteur de la gestion et du recyclage des déchets avaient un emploi formel. Même si les données fiables sont limitées, un nombre important de travailleurs impliqués dans le recyclage et la gestion des déchets sont des femmes. Ces dernières travaillent souvent comme ramasseuses de déchets au niveau le plus bas de l'économie informelle.<sup>5</sup> Le Brésil est l'un des rares pays qui diffusent systématiquement des données statistiques officielles sur les ramasseurs informels de déchets.

Les données montrent que plus de 250 000 personnes participent à la collecte des déchets dans le pays.<sup>6</sup>

Les ramasseurs de déchets contribuent de façon substantielle à la santé publique, à l'assainissement et à la préservation de l'environnement à l'échelle locale, nationale et internationale en favorisant la circulation des ressources et en réduisant la quantité de déchets enfouis. Selon une étude d'ONU-Habitat, les ramasseurs de déchets effectuent la majorité des collectes de déchets dans de nombreuses villes des pays en développement et ce, sans frais pour les municipalités.<sup>7</sup> Une étude réalisée en 2007 a révélé que les ramasseurs de déchets récupéraient environ 20 pour cent de la totalité des déchets dans trois des six villes étudiées.<sup>8</sup> Malgré ces contributions environnementales et sociales, les ramasseurs de déchets bénéficient rarement du statut juridique de travailleur. Ils souffrent de mauvaises conditions de travail et ne sont pas couverts par la protection sociale. Les points énumérés ci-dessous présentent les principaux déficits en matière de travail décent que connaissent les ramasseurs de déchets dans le monde.<sup>9, 10</sup>

- **Un environnement de travail dangereux et un manque de sécurité et de santé au travail (SST):** Les ramasseurs de déchets, en particulier lorsqu'ils ne sont pas organisés, ont souvent peu de pouvoir de négociation avec les intermédiaires qui achètent les matières recyclables et sont souvent sous-payés.
- **Des revenus faibles et une position vulnérable face aux intermédiaires:** Waste pickers, particularly when unorganized, often have a weak bargaining position vis-à-vis middlemen that purchase the recyclables and receive low prices.
- **L'exclusion des systèmes de gestion des déchets municipaux:** Les ramasseurs de déchets sont de plus en plus souvent déplacés des décharges ou exclus des appels d'offres et des processus contractuels de gestion des déchets en raison de l'adoption de technologies à forte

1. Banque mondiale: What a waste: A global review of solid waste management (Washington, DC, 2012). [https://siteresources.worldbank.org/INTURBANDEVELOPMENT/Resources/336387-1334852610766/What\\_a\\_Waste2012\\_Final.pdf](https://siteresources.worldbank.org/INTURBANDEVELOPMENT/Resources/336387-1334852610766/What_a_Waste2012_Final.pdf)

2. S. Dias and M. Samson: Informal economy monitoring study sector report: Waste pickers (Cambridge, MA, WIEGO, 2016). <http://www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/Dias-Samson-IEMS-Waste-Picker-Sector-Report.pdf>

3. BIT: Tackling informality in e-waste management: The potential of cooperative enterprises (Geneva, 2014). [https://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS\\_315228/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_315228/lang-en/index.htm)

4. BIT: Women and men in the informal economy: A statistical picture. Second edition (Geneva, 2013). [https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS\\_234413/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_234413/lang-en/index.htm)

5. BIT: Sustainable development, decent work and green jobs, Report V, International Labour Conference, 102nd Session, Geneva, 2013. [https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/102/reports/reports-submitted/WCMS\\_207370/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/102/reports/reports-submitted/WCMS_207370/lang-en/index.htm)

6. Dias: Statistics on waste pickers in Brazil. WIEGO Statistical Brief No. 2 (Cambridge, MA, WIEGO, 2011). [http://www.inclusivecities.org/wp-content/uploads/2012/07/Dias\\_WIEGO\\_SB2.pdf](http://www.inclusivecities.org/wp-content/uploads/2012/07/Dias_WIEGO_SB2.pdf)

7. UN Habitat: Solid waste management in the world's cities: Water and sanitation in world's cities 2010 (London, 2010). <http://mirror.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=2918>

8. CWG and GIZ: The economics of the informal sector in solid waste management (Frankfurt, 2011). <https://www.giz.de/en/downloads/giz2011-cwg-booklet-economicspects.pdf>

9. WIEGO: Waste pickers: The right to be recognized as workers (Cambridge, MA, 2013). <http://www.wiego.org/sites/default/files/resources/files/WIEGO-Waste-Pickers-Position-Paper.pdf>

10. ILO and WIEGO: Cooperation among workers in the informal economy: A focus on home-based workers and waste pickers (Geneva, 2017). [https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS\\_567507/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_567507/lang-en/index.htm)

intensité de capital (valorisation énergétique des déchets et nouveaux systèmes d'évacuation), et de la privatisation et de l'externalisation de la gestion des déchets à des sociétés privées relativement grandes, le recyclage devenant une activité rentable

- **La stigmatisation et la discrimination sociales:** Les ramasseurs de déchets appartiennent souvent à des groupes socialement défavorisés et vulnérables (migrants et réfugiés, chômeurs, femmes, enfants, personnes handicapées, minorités ethniques et religieuses, etc.) Ils sont souvent stigmatisés, discriminés et harcelés par les acteurs publics et privés des chaînes de gestion des déchets.<sup>11</sup>

## The Le rôle des coopératives de ramasseurs de déchets et des organisations sociales et solidaires

Devant ces difficultés, les ramasseurs de déchets ont créé des coopératives et d'autres organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), notamment en Amérique latine et en Asie du Sud. En 2013, des représentants d'organisations de ramasseurs de déchets ont participé pour la première fois à la 102<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail (CIT), dont le thème était le suivant: «Développement durable, travail décent et emplois verts».

En tant qu'entreprises détenues par leurs membres et contrôlées démocratiquement, les coopératives sont considérées, entre autres, comme un moyen d'assurer la transition des travailleurs de l'économie informelle, y compris les ramasseurs de déchets, vers l'économie formelle en renforçant leur voix et leur représentation collectives, en sécurisant les emplois et les revenus et en facilitant l'accès aux services essentiels et à la protection sociale.<sup>12</sup> Les coopératives ont joué un rôle clé dans l'intégration des ramasseurs de déchets aux chaînes formelles de gestion des déchets, particulièrement au Brésil, en Argentine, en Colombie, en Inde et en Afrique du Sud.

Le rôle des coopératives et des autres organisations de l'ESS est souligné dans la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015. La recommandation exhorte les Etats Membres de l'OIT à adopter un cadre politique national intégré qui traite de «la promotion de l'entrepreneuriat, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, ainsi que d'autres formes de modèles d'entreprises et d'unités économiques, comme les coopératives

### Qu'est-ce qu'une coopérative?

L'Alliance coopérative internationale (ACI) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) définissent la coopérative comme «une association autonome de personnes qui se sont volontairement rassemblées en vue de réaliser leurs aspirations et de satisfaire leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs, au travers d'une entreprise gérée de manière démocratique et détenue collectivement».

### Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire (ESS)?

L'économie sociale et solidaire est un concept désignant les entreprises et organisations, notamment les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales, qui ont la particularité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et en favorisant la solidarité.

Source: Source: Recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, 2002 et « Conférence régionale de l'OIT sur l'économie sociale, Une réponse africaine à la crise mondiale, octobre 2009.

et autres unités de l'économie sociale et solidaire». Les points de consensus adoptés par le Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques soulignent également le rôle des coopératives et autres organisations de l'ESS dans

la promotion des droits des travailleurs de l'économie informelle des déchets électroniques et encouragent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de mesures pour faire valoir leur rôle.<sup>13</sup>

## Exemples de coopératives de ramasseurs de déchets et d'organisations de l'économie sociale et solidaire

### a) Renforcer la voix et la représentation collectives des ramasseurs de déchets dans les processus de prise de décisions

En adhérant ou en créant des coopératives et d'autres organisations de l'ESS, les ramasseurs de déchets peuvent renforcer leur voix collective et leur pouvoir de négociation avec les autorités publiques et les autres acteurs privés des chaînes de gestion des déchets. Ils peuvent également participer aux processus d'élaboration des politiques relatives à la gestion des déchets qui affecteraient leur vie, notamment en cas de fermeture de décharges.

Au Brésil, la collecte des déchets est qualifiée de profession dans la Classification nationale des professions du Brésil depuis 2001 et le rôle des ramasseurs de déchets dans la collecte et le recyclage des matériaux est clairement mentionné dans la loi 12.305 sur la Politique nationale relative aux déchets solides approuvée en 2010. En mettant en œuvre ces législations fédérales, les coopératives de ramasseurs de déchets et autres organisations de l'ESS créées au niveau municipal au début des années 1990 ont joué un rôle prépondérant. Par exemple, l'Association de ramasseurs de papier, carton et matériaux recyclables (ASMARE<sup>14</sup> créée en 1990 à Belo Horizonte, dans l'Etat du Minas Gerais, a représenté la voix des ramasseurs de déchets dans plusieurs dialogues politiques sur la gestion des déchets aux niveaux municipal et national. En 1993, la municipalité a lancé un programme visant à promouvoir la santé publique et la création de perspectives de génération de revenus pour les ramasseurs de déchets. L'ASMARE a participé au processus de consultation et obtenu le statut de prestataire de services formel dans le cadre du programme de recyclage municipal. En outre, lorsque l'Etat a publié une résolution priant les municipalités d'améliorer les sites d'évacuation finale et d'interdire l'accès des ramasseurs de déchets aux décharges en 2001, l'ASMARE et le Forum sur les déchets et la citoyenneté de l'Etat du Minas Gerais ont organisé une série de débats multipartites, d'audiences publiques et de séminaires durant lesquels les ramasseurs de déchets ont pu exprimer leurs demandes concernant la mise en œuvre d'une politique inclusive de gestion publique des déchets. Par conséquent, le gouvernement local a publié une résolution alternative à la fin de l'année 2003 qui exige que les municipalités créent des emplois et des sources de revenus de remplacement pour les ramasseurs de déchets qui seraient affectés par la fermeture de décharges.<sup>15</sup>

L'Association coopérative des recycleurs de Bogota (ARB) est une fédération de niveau secondaire regroupant 17 organisations coopératives et représentant près de 1 800 ramasseurs de déchets à Bogota, en Colombie. L'ARB a été créée dans les années 1990 par trois coopératives de ramasseurs de déchets qui protestaient contre la fermeture de trois décharges en plein air sans tenir compte des ramasseurs de déchets qui en tiraient leur subsistance. L'ARB a mobilisé le système judiciaire à plusieurs reprises pour défendre le statut professionnel de la collecte des déchets, notamment en recourant à des mandats de protection des droits fondamentaux devant la Cour constitutionnelle de Colombie. Les prises de position de la Cour constitutionnelle ont joué un rôle déterminant dans la négociation d'une politique globale de gestion des déchets et dans l'introduction, en mars 2013, d'un nouveau programme de rémunération pour indemniser les ramasseurs de déchets pour leurs services. Dans le cadre de ce programme, les ramasseurs de déchets reçoivent 87 000 pesos colombiens (30 dollars) par tonne de matières recyclables et sont individuellement inscrits dans des centres de pesage agréés.

11. Dans les années 1990, la campagne d'épuration sociale en Colombie a été un exemple criant de l'attitude hostile de la société à l'égard des ramasseurs de déchets.

12. BIT: Economie informelle et travail décent: Guide de ressources sur les politiques (Genève, 2012). [https://www.ilo.org/empolicy/pubs/WCMS\\_229834/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/empolicy/pubs/WCMS_229834/lang--fr/index.htm)

13. BIT: Points de consensus du Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques (Genève, 2019) [https://www.ilo.org/sector/Recourses/recommendations-conclusions-of-sectoral-meetings/WCMS\\_691347/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/sector/Recourses/recommendations-conclusions-of-sectoral-meetings/WCMS_691347/lang--fr/index.htm)

14. L'ASMARE est légalement enregistrée en tant qu'association et son fonctionnement interne repose sur le modèle de la coopérative.

15. S. Dias: Overview of the legal framework for social inclusion in solid waste management in Brazil. <https://globalrec.org/wp-content/uploads/2014/03/OVERVIEW-OF-THE-LEGAL-FRAMEWORK-FOR-SOCIAL-INCLUSION-.pdf> <https://globalrec.org/wp-content/uploads/2014/03/OVERVIEW-OF-THE-LEGAL-FRAMEWORK-FOR-SOCIAL-INCLUSION-.pdf>

Le changement de politique a non seulement été bénéfique aux membres de l'ARB, mais aussi aux ramasseurs de déchets non membres qui sont inclus dans le programme de rémunération.<sup>16</sup>

### b) Formaliser le rôle des ramasseurs de déchets en tant que prestataires de services publics

L'une des principales fonctions des coopératives de ramasseurs de déchets et des organisations de l'ESS est de formaliser le rôle des ramasseurs de déchets en tant que prestataires de services publics de gestion des déchets. En Inde, il existe deux cas bien connus de ramasseurs de déchets organisés en syndicats en vue de renforcer leur voix collective. Ils ont ensuite créé leur coopérative pour proposer des services de gestion des déchets de première ligne.

Le syndicat **Kagad Kach Patra Kashtakari Panchayat (KKPKP)** a été créé en 1993 à Pune. Il a d'abord œuvré pour une meilleure reconnaissance du travail des ramasseurs de déchets, notamment grâce à des recherches sur leurs conditions de travail et leur contribution à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement. En 2005, en collaboration avec la Corporation municipale de Pune (PMC) et l'Université des femmes SNTD, le KKPKP a mis en œuvre un programme pilote pour améliorer les compétences de 1 500 ramasseurs de déchets pratiquant le porte-à-porte pour la collecte de déchets. Compte tenu des résultats satisfaisants, le gouvernement municipal a autorisé les ramasseurs de déchets et les acheteurs ambulants à ramasser les matières recyclables et validé l'utilisation de leur carte d'identité avec photo. En 2007, pour proposer ces services, le KKPKP a formé la (**SWaCH**), une coopérative regroupant des ramasseurs et des acheteurs ambulants de déchets œuvrant pour la collecte de déchets solides. La coopérative a conclu un contrat de cinq ans avec la PMC en 2008, qui a été renouvelé pour la période 2016-2020. Aujourd'hui, la coopérative SWaCH compte plus de 3 000 membres travailleuses (toutes des femmes), dont 80 pour cent sont issues de castes marginalisées. Elles proposent un service porte-à-porte de collecte des déchets en échange duquel chaque ménage verse une redevance. Elles trient aussi les déchets et déposent les matériaux non recyclables dans des points de collecte gérés par la municipalité. Elles perçoivent des revenus grâce à la redevance payée par les utilisateurs et à la vente de matières recyclables à des ferrailleurs locaux. Les membres versent une cotisation annuelle à la coopérative et une somme équivalente pour l'assurance-vie. La PMC attribue une carte d'identité à chaque membre. Elle leur permet de bénéficier d'autres avantages, tels que des prêts sans intérêt et du soutien scolaire pour leurs enfants. La PMC fournit également des équipements de sécurité, des imperméables, des chaussures, des uniformes et du matériel de ramassage.<sup>17</sup> Le succès de la SWaCH a conduit à l'adoption de la législation nationale exigeant qu'en Inde, toutes les municipalités enregistrent les ramasseurs de déchets, leur distribuent des cartes d'identité et les incluent dans les processus décisionnels en matière de gestion des déchets.<sup>18, 19</sup>

**L'Association pour les travailleuses indépendantes (SEWA)** is est un syndicat fondé en 1972 à Ahmedabad (Etat du Gujarat), représentant 1,8 million de travailleuses dans l'économie informelle. Elle témoigne également de la double stratégie du syndicalisme et du coopératisme.<sup>20</sup> La ville d'Ahmedabad compte environ 50 000 ramasseurs de déchets, dont plus de la moitié sont membres de la SEWA. Depuis les années 1990, la SEWA a soutenu la création de plusieurs coopératives de ramasseurs de déchets, notamment les coopératives **Karyasiddhi Mahila, Saundarya Mahila et Gitanjali**. En 2004, la SEWA a conclu

un contrat avec la municipalité de Vejalpur qui l'engage à proposer un service porte-à-porte de collecte des déchets pour 45 000 ménages par l'intermédiaire de coopératives soutenues par la SEWA.<sup>21</sup> La municipalité a réalisé un investissement initial pour couvrir les coûts administratifs et les équipements et a versé aux travailleuses un salaire mensuel de 1 125 roupies (16 dollars). Les femmes ont également reçu une redevance de 10 roupies (0,15 dollar) par ménage et perçu un revenu supplémentaire en vendant les matières recyclables collectées. La SEWA a proposé une formation pour les femmes sur l'utilisation des équipements de protection et le mode d'interaction avec les ménages. Ainsi, les revenus des travailleuses ont presque quadruplé et leur santé au travail s'est considérablement améliorée.<sup>22</sup>

Les micro et petites coopératives primaires éprouvent des difficultés à négocier avec les autorités locales et à concurrencer les acteurs privés plus importants dans la chaîne de valeur des déchets. En créant ou en rejoignant des fédérations de niveau secondaire et tertiaire, elles peuvent étendre et rationaliser leurs opérations et améliorer leur compétitivité. Par exemple, le **Réseau de solidarité pour les coopératives des travailleurs des matériaux recyclables du Minas Gerais (Redesol MG)** in au Brésil est un centre d'entreprises coopératives opérant dans la zone métropolitaine de Belo Horizonte. Il compte actuellement 14 coopératives affiliées et d'autres entreprises de l'ESS engagées dans la collecte, le tri ou le traitement des matières recyclables. Certaines d'entre elles ont des contrats en bonne et due forme avec les municipalités pour la prestation de services de gestion des déchets. La taille de chaque entreprise varie de 10 à 40 membres et le nombre total de travailleurs directs au sein de Redesol est supérieur à 250. Redesol permet la commercialisation conjointe des matières recyclables et l'amélioration technologique de la collecte, du tri, du traitement et du transport entre ses filiales. Il offre également aux affiliés une formation sur la gestion des déchets et la gouvernance démocratique, ainsi que la gestion des entreprises coopératives.<sup>23</sup>

### c) Faciliter l'accès aux services et à la protection sociale

Certaines coopératives de ramasseurs de déchets fournissent directement à leurs membres des services essentiels, notamment en matière de finance, d'assurance, de logement, de garde d'enfants et d'éducation. En même temps, elles peuvent également négocier avec les gouvernements dans le but d'étendre la protection sociale aux ramasseurs de déchets, notamment lorsqu'elles proposent des services de gestion des déchets dans le cadre de contrats formels avec le secteur public.

La **coopérative Recuperar** a été créée à Medellín, en Colombie, en 1983, en réponse à la fermeture d'une décharge en plein air pour maintenir les possibilités de revenus pour les personnes qui gagnaient leur vie en ramassant des matières recyclables dans cette décharge. La coopérative a signé un contrat formel avec les autorités locales et est juridiquement responsable de la collecte des déchets. Elle compte actuellement environ 1 000 membres ramasseurs de déchets, dont 60 pour cent sont des femmes. Grâce à la coopérative, les membres sont couverts par le système public de soins de santé et peuvent obtenir des prêts, des bourses d'études, une assurance-vie et une assurance en cas d'accidents.<sup>24</sup>

Le **Mouvement des travailleurs exclus (MTE)** est la plus grande coopérative de ramasseurs de déchets de Buenos Aires, en Argentine, avec plus de 2 500 membres. Il a créé une garderie pour 160 enfants

16. O. Abizaid: ARB: Fighting for an inclusive model for recycling in Bogotá (Cambridge, WIEGO, 2015). <http://www.wiego.org/sites/default/files/resources/files/Abizaid-Bogota-Wastepicker-Recycling-Case-Study.pdf>

17. P. Chikarmane: "Integrating waste pickers into municipal solid waste management in Pune, India". WIEGO Policy Brief (Urban Policies) No. 8 (Cambridge, WIEGO, 2012). [http://www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/Chikarmane\\_WIEGO\\_PBB.pdf](http://www.wiego.org/sites/default/files/publications/files/Chikarmane_WIEGO_PBB.pdf)

18. Urban transformations: In Pune, India, waste pickers go from trash to treasure, World Resources Institute, 2019. <https://www.wri.org/blog/2019/03/urban-transformations-pune-india-waste-pickers-go-trash-treasure>

19. Empowering waste workers for a cleaner, safer city, UN Environment, 2018. <https://www.unenvironment.org/news-and-stories/story/empowering-waste-workers-cleaner-safer-city>

20. BIT: Advancing cooperation among women workers in the informal economy: The SEWA way (Geneva, ILO, 2018). [https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS\\_633752/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_633752/lang-en/index.htm)

21. D. Mahadevia: Solid waste management in Indian cities: Status and emerging practices (Concept Publishing Company, Delhi, 2008)

22. L. Oates, A. Sudmant, A. Gouldson and R. Gillard: Reduced waste and improved livelihoods for all: Lessons on waste management from Ahmedabad, India (Coalition for Urban Transitions, London and Washington DC., 2018). [https://newclimateeconomy.report/workingpapers/wp-content/uploads/sites/5/2018/09/CUT18\\_Leeds\\_Waste\\_Final-1.pdf](https://newclimateeconomy.report/workingpapers/wp-content/uploads/sites/5/2018/09/CUT18_Leeds_Waste_Final-1.pdf)

23. Redesol – Building sustainable and solidary links among waste pickers in the informal economy in Brazil, ILO, 2018. [https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS\\_632675/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_632675/lang-en/index.htm)

24. M. Medina: Waste picker cooperatives in developing countries. Rapport à l'attention de WIEGO/Cornell/SEWA

ramasseurs de déchets dans le cadre de sa lutte contre le travail des enfants, financée par le MTE et les gouvernements locaux et nationaux<sup>25</sup>. En juin 2017, le MTE a également ouvert un centre éducatif «Anuilla» (qui signifie «femme déterminée» en langue Mapuche) où les membres ayant quitté l'école pour diverses raisons peuvent terminer leurs études. Près de 30 élèves âgés de 18 à 55 ans vont à l'école trois fois par semaine.<sup>26</sup>

De même, à Belo Horizonte, au Brésil, l'**ASMARE** a ouvert une garderie pour que ses membres puissent y laisser leurs enfants et travailler toute la journée, avec le soutien du gouvernement local et des organisations de la société civile. A la suite d'un dialogue ouvert entre les ramasseurs de déchets et les administrateurs municipaux, la municipalité a pris en charge la gestion et le financement de la garderie et l'a finalement inaugurée dans le cadre du système éducatif municipal des centres de développement de la petite enfance en 2004.<sup>27</sup>

**At-Tawafouk** est une coopérative créée en 2010 à Rabat, au Maroc, en vue d'assurer les moyens de subsistance des ramasseurs de déchets qui seraient affectés par la décision du gouvernement local de fermer une décharge et de la remplacer par une installation moderne de tri et de stockage des déchets. L'initiative a été initialement soutenue par un exploitant privé, Prizzorno Environment, et une ONG internationale,

### Témoignage de Suman More, membre de la KPKPK et de la coopérative SWaCH à Pune, Inde

*Avant, quand les gens nous croisaient dans la rue, ils se couvraient le nez, ils ne nous parlaient pas et s'éloignaient. Après la création de la coopérative, le comportement des gens a bien changé. Ils sont plus respectueux. Même quand les clients ne sont pas chez eux, ils nous demandent d'aller récupérer les déchets dans leurs poubelles. Avant, ils nous traitaient de voleurs, alors leur comportement à notre égard a bien changé. De plus, il y a des articles sur nous dans la presse et dans d'autres médias. Souvent, les résidents nous les montrent en nous disant : «Vous êtes dans le journal!»*

Source: Entretien de Susan More, BIT33

Care. La coopérative est maintenant responsable de l'exploitation de l'installation et emploie plus de 150 travailleurs du secteur du recyclage, dont la plupart étaient des ramasseurs de déchets. Par l'intermédiaire de la coopérative, tous les membres reçoivent un salaire mensuel fixe d'environ 265 dollars, bénéficient d'une assurance-maladie, et ont accès à un compte bancaire et un prêt à taux réduit.<sup>28, 29</sup>

### d) Offrir des perspectives de renforcement des capacités et de formation professionnelle

Une étude BIT/WIEGO (2017) a montré que presque toutes les coopératives de ramasseurs de déchets interrogées proposent ou facilitent un accès à une formation technique ou juridique à leurs membres. Elles dispensent une formation sur la comptabilité et la planification opérationnelle, la reconnaissance juridique et les compétences techniques liées à la gestion des déchets, et certaines proposent une formation sur la SST et les syndicats.<sup>30</sup>

La coopérative **Mooi River Recycling Cooperative** en Afrique du Sud propose à ses membres et aux ramasseurs de déchets non membres une formation sur le tri des déchets et le traitement des déchets dangereux. Les membres bénéficient aussi d'avantages supplémentaires tels qu'une formation approfondie sur le recyclage des déchets, une formation professionnelle sur le traitement de plusieurs types de déchets, une formation en administration commerciale, en connaissances informatiques et en gestion, ainsi qu'en équipement de protection et matériel de recyclage. Grâce à la coopérative, créée

en 2009 avec le soutien d'une ONG, les ramasseurs de déchets ont pu s'associer au gouvernement local (municipalité de Mpfana) et obtenir une reconnaissance juridique à la décharge locale de la rivière Mooi.<sup>31</sup>

**Planeta Verde** est une coopérative de ramasseurs de déchets créée en 2000 à Rionegro, en Colombie, pour créer des perspectives d'emploi pour les populations vulnérables et limiter l'impact environnemental d'une mauvaise gestion des déchets. La coopérative qui compte 86 membres a œuvré en faveur de l'alphabétisation et de la formation des ramasseurs de déchets pour pouvoir influencer les politiques publiques de gestion des déchets. Aujourd'hui, 98 pour cent des membres de la coopérative savent lire et écrire, 70 pour cent ont terminé avec succès le cycle primaire et 24 pour cent ont suivi un enseignement secondaire. Les membres de la coopérative ont accès à une formation continue sur un éventail de sujets, notamment l'égalité hommes-femmes, la SST, les finances personnelles, les compétences commerciales et la gestion d'une coopérative.<sup>32</sup>

La fédération coopérative de niveau secondaire **Redesol MG** au Brésil a mis en œuvre divers projets en faveur de l'éducation et du bien-être de ses membres affiliés. Parmi les projets les plus récents figurent des cours d'alphabétisation en partenariat avec la fondation Banco do Brazil; une cartographie des risques sanitaires en partenariat avec WIEGO; et la mise en œuvre de Catafácil, un logiciel de gestion pour les entreprises de ramassage des déchets développé en partenariat avec diverses organisations de ramasseurs de déchets et des universités locales.

### e) Sensibiliser le public au rôle des ramasseurs de déchets

La reconnaissance personnelle et sociale des ramasseurs de déchets en tant que travailleurs du secteur du recyclage est une condition préalable à l'établissement d'une voix collective et de leur autoreprésentation, ainsi qu'à l'engagement dans des négociations avec les employeurs, les fournisseurs, les acheteurs et les intermédiaires. Les coopératives de ramasseurs de déchets et les organisations de l'ESS mènent des recherches et des campagnes de sensibilisation sur leur rôle en collaboration avec des chercheurs, des organisations de la société civile et d'autres institutions de soutien.

L'**ASMARE** en collaboration avec un musée universitaire local des connaissances et des sciences a organisé une exposition sur l'histoire de la lutte pour la reconnaissance sociale et les contributions environnementales des coopératives de ramasseurs de déchets à Belo Horizonte. Grâce à ces activités, des coopératives de ramasseurs de déchets ont été officiellement mandatées lors d'événements spéciaux tels que la Coupe du Monde de la FIFA en 2014.

## Les principaux enjeux des coopératives de ramasseurs de déchets et des organisations de l'économie sociale et solidaire

Bien que beaucoup de progrès aient été réalisés pour améliorer les conditions de vie et de travail des ramasseurs de déchets par l'intermédiaire de coopératives et d'autres organisations de l'ESS, l'intégration des ramasseurs de déchets dans les systèmes formels de gestion des déchets et la promotion du travail décent pour les ramasseurs de déchets restent problématiques.

### a) Enjeux économiques et liés au marché

Une étude BIT/WIEGO (2017) a révélé que de nombreuses coopératives de ramasseurs de déchets ont du mal à accumuler et à réaliser des économies d'échelle pour acheter leurs propres locaux, payer leurs factures ou réduire.

l'insécurité et la précarité de leurs membres. Ces difficultés sont souvent liées à leur faible pouvoir de négociation et à leurs capacités

25. GAIA: On the road to zero waste: Successes and lessons from around the world (Berkeley, 2012). <http://www.no-burn.org/wp-content/uploads/On-the-Road-to-Zero-Waste.pdf>

26. «Con 30 alumnos, abrió el primer bachillerato cartonero del país», LA PRENSA, 2017. <http://www.laprensa.com.ar/455200-Con-30-alumnos-abrio-el-primero-bachillerato-cartonero-del-pais.aspx>

27. BIT: Cooperatives meeting informal economy workers' child care needs (Genève, 2018). [https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS\\_626682/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/publications/WCMS_626682/lang-en/index.htm)

28. GIZ, SWEEP-Net et D-Waste: Report on the solid waste management in Morocco (Tunis, GIZ, 2014). [https://www.retech-germany.net/fileadmin/retech/05\\_mediathek/laenderinformationen/Marokko\\_RA\\_ANG\\_WEB\\_Laenderprofile\\_sweep\\_net.pdf](https://www.retech-germany.net/fileadmin/retech/05_mediathek/laenderinformationen/Marokko_RA_ANG_WEB_Laenderprofile_sweep_net.pdf)

29. F. Arib: Des solutions sociales et innovantes pour une gestion durable des déchets au Maroc - Cas de

l'inclusion du secteur informel. Rapport soumis à la Conférence internationale de l'UNTFSSSE, Genève, Suisse, juin 2019. [http://unsse.org/wp-content/uploads/2019/06/299\\_Arib\\_Des-solutions-so-ciales-et-innovante\\_Fr.pdf](http://unsse.org/wp-content/uploads/2019/06/299_Arib_Des-solutions-so-ciales-et-innovante_Fr.pdf)

30. BIT et WIEGO, op. cit., p.36

31. SEED et Adelphi Research: Mooi River waste reclaiming: Boosting recycling and empowering informal waste pickers in Mooi River (Berlin, SEED, 2015). [https://www.seed.uno/images/casestudies/SEED\\_Case\\_Study\\_MooiRiver\\_SothAfrica.pdf](https://www.seed.uno/images/casestudies/SEED_Case_Study_MooiRiver_SothAfrica.pdf)

32. Planeta Verde, la coopérative de travailleurs qui cherche à améliorer les conditions de vie des ramasseurs de déchets en Colombie, BIT, 2018. [https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS\\_644006/lang=fr/index.htm#36](https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_644006/lang=fr/index.htm#36). ILO and WIEGO, op. cit., p. 26.

économiques et financières limitées. En outre, ces coopératives sont également affectées par l'adoption de technologies à forte intensité de capital, telles que les centrales de valorisation énergétique des déchets et la privatisation de la gestion des déchets. Même lorsque la gestion des déchets est ouverte aux appels d'offres, les micro et petites coopératives ne sont pas en mesure de concurrencer les entreprises de gestion des déchets plus grandes et mieux établies puisqu'elles ne bénéficient pas de l'appui des gouvernements.

## b) Enjeux politiques

Sur le plan politique, un des enjeux principaux est le manque d'application des lois et des accords négociés par les coopératives de ramasseurs de déchets avec les gouvernements. Par exemple, en Colombie, malgré les décisions de la Cour constitutionnelle reconnaissant le droit des organisations de ramasseurs de déchets à proposer des services de collecte des déchets et à être incluses dans les appels d'offres publics, ces organisations ont continué à être exclues des politiques, plans et programmes des gouvernements locaux. Dans le cadre des procédures d'appel d'offres pour la gestion d'une décharge en 2010, les autorités locales se sont montrées totalement partiales à l'égard des grandes sociétés de collecte des déchets.<sup>35</sup>

OD'autres difficultés sont attribuées au soutien limité du gouvernement et à l'absence d'identité et de reconnaissance juridiques des ramasseurs de déchets et leurs organisations. En Turquie, conformément à la loi récemment adoptée, le statut des ramasseurs de déchets n'est pas officiellement reconnu et les achats auprès de ramasseurs informels de déchets sont passibles d'une amende. Très peu de gouvernements proposent des conditions d'achat favorables aux coopératives dans les systèmes de gestion des déchets dans le cadre de leur fonction de développement social de leurs membres et communautés. Dans le cadre de l'étude BIT/WIEGO (2017), seules trois coopératives déclarant bénéficier d'exonérations fiscales étaient basées au Brésil. Même ces coopératives sont confrontées à la réduction du tri sélectif dans les municipalités et à l'imposition sur la vente des matières recyclables.<sup>36</sup>

Au Brésil, l'intégration des coopératives de ramasseurs de déchets au début des années 1990 a été le fruit de la volonté des municipalités (São Paulo, Porto Alegre et Belo Horizonte) gérées par le Parti des travailleurs de tenir compte des demandes des ramasseurs de déchets.<sup>37</sup> La mise sur pied de coopératives de ramasseurs de déchets et d'organisations de l'ESS dans le pays est due en grande partie à cet engagement politique. A cet égard, la production de données et de connaissances fiables sur les ramasseurs de déchets et l'environnement réglementaire des organisations, y compris des coopératives, sont particulièrement importants pour éclairer le changement politique.

## c) Enjeux internes

Les enjeux peuvent également être liés aux capacités internes des coopératives. En particulier, les petites coopératives primaires de ramasseurs de déchets sont confrontées à des défis en matière de gestion et de gouvernance, notamment: un manque de vision cohérente et de planification stratégique; une répartition floue des tâches; et une absence de réunions régulières et de comptes rendus écrits, mais aussi un taux de roulement élevé et une appropriation limitée chez les membres. Si le travail avec les coopératives est précaire, peu rémunéré et informel, les membres ont tendance à partir lorsqu'ils trouvent un meilleur poste ou ont d'autres perspectives d'emploi formel.<sup>38</sup>

Bien que la majorité des coopératives de ramasseurs de déchets aient intégré les femmes, les inégalités hommes-femmes subsistent. En général, en tant qu'entreprises fondées sur des valeurs et des principes encourageant la démocratie, l'égalité, l'éducation, l'adhésion libre et la bienveillance à l'égard de la communauté, les coopératives peuvent

être des vecteurs de promotion de l'égalité hommes-femmes. Pour ce faire, elles disposent de plusieurs moyens, notamment l'amélioration des conditions de travail des femmes, leur promotion à des postes de direction et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation aux questions hommes-femmes.<sup>39</sup> Ces fonctions ne sont pas toujours évidentes, comme le montre l'étude de Dias et Ogando (2015) sur la dynamique hommes-femmes dans le mouvement des ramasseurs de déchets au Brésil. L'étude met en évidence la répartition du travail en fonction du sexe au sein des coopératives de ramasseurs de déchets. Les hommes y occupent des postes physiquement exigeants tels que la collecte et le transport, et les femmes sont impliquées dans des activités telles que le tri, qui exigent de la dextérité, mais sont moins valorisées. L'étude révèle que les femmes ont souvent moins de pouvoir de décision que les hommes au sein des coopératives de ramasseurs de déchet<sup>40</sup>

De nombreuses coopératives de ramasseurs de déchets proposent à leurs membres des activités de renforcement des capacités et de formation pour dépasser ces enjeux internes avec le soutien des gouvernements, des syndicats, des agences de développement et d'autres organisations de la société civile. Il importe d'assurer aux membres des conditions de travail décentes en renforçant leurs capacités pour qu'ils restent et s'engagent dans leurs coopératives.

## CONCLUSION

Des politiques inclusives de gestion des déchets qui intègrent les ramasseurs de déchets dans les chaînes de recyclage formelles peuvent contribuer non seulement à la promotion du recyclage et de la circulation des ressources, mais aussi à la création d'emplois décents, à la réduction de la pauvreté et à l'inclusion sociale.

Les coopératives de ramasseurs de déchets et les autres organisations de l'ESS ont joué un rôle prépondérant dans l'intégration et la formalisation du travail des ramasseurs de déchets dans la chaîne de valeur du recyclage. Leurs principaux rôles sont les suivants: a) renforcer la voix collective et représenter les ramasseurs de déchets dans les processus d'élaboration des politiques; b) fournir et formaliser les services de gestion des déchets; c) faciliter l'accès aux services essentiels et aux systèmes de protection sociale; d) offrir des possibilités de formation et de renforcement des capacités; et e) sensibiliser davantage le public au rôle des ramasseurs de déchets.

Dans le même temps, les coopératives de ramasseurs de déchets et les autres organisations de l'ESS sont confrontées à divers enjeux internes et externes. Parmi les défis externes figurent : a) une concurrence accrue avec les grandes entreprises dans la privatisation de la gestion des déchets; b) le développement et l'adoption de technologies à forte intensité de capital; et c) le manque de reconnaissance de la collecte des déchets en tant que métier et l'absence d'un environnement favorable pour les organisations de ramasseurs de déchets. Les enjeux internes sont les suivants: a) le manque d'extensibilité; et b) l'insuffisance du renforcement des capacités, notamment en matière de gestion, de gouvernance et de plaidoyer politique.

Afin de dépasser ces enjeux et de promouvoir le travail décent pour les ramasseurs de déchets par l'intermédiaire de leurs organisations, les recommandations suivantes émergent:

33. Entretien avec Susan More, Solid Waste Collection and Handling (SWaCH), BIT, 2014. [https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS\\_534438/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_534438/lang-en/index.htm)34. ILO and WIEGO, op. cit., p. 56.

34. BIT et WIEGO, op. cit., p. 56.

35. IO. Abizaid, op. cit., p. 5.

36. BIT et WIEGO, op. cit., p. 26. <https://www.jstor.org/stable/10.13169/workorglabolob.9.2.0051>

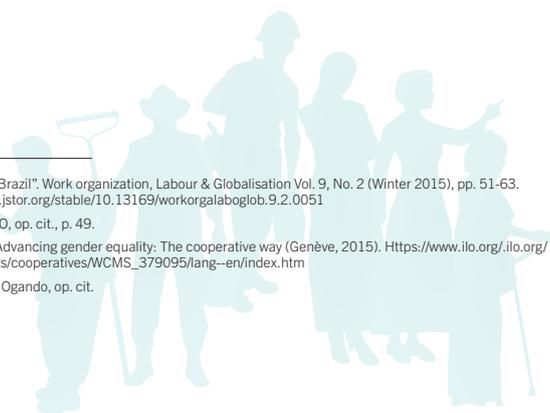
37. IS. Dias et A. Ogando: "Rethinking gender and waste: Exploratory finding from participatory action

research in Brazil". *Work organization, Labour & Globalisation* Vol. 9, No. 2 (Winter 2015), pp. 51-63. <https://www.jstor.org/stable/10.13169/workorglabolob.9.2.0051>

38. BIT et WIEGO, op. cit., p. 49.

39. BIT et ICA: *Advancing gender equality: The cooperative way* (Genève, 2015). [https://www.ilo.org/ilo.org/empent/units/cooperatives/WCMS\\_379095/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/ilo.org/empent/units/cooperatives/WCMS_379095/lang-en/index.htm)

40. S. Dias et A. Ogando, op. cit.



- Les gouvernements nationaux et locaux peuvent reconnaître officiellement la collecte des déchets en tant que profession et donner une identité juridique aux ramasseurs de déchets et à leurs organisations. Ils peuvent encourager la participation de ces organisations aux processus d'élaboration des politiques qui amélioreraient la vie des ramasseurs de déchets. En outre, les gouvernements peuvent permettre aux coopératives de ramasseurs de déchets et aux organisations de l'ESS de participer aux processus d'appels d'offres et contractuels, notamment en facilitant la procédure, en garantissant les mêmes conditions générales que d'autres entreprises privées et en donnant la priorité aux organisations de ramasseurs de déchets quand elles contribuent à des objectifs de développement spécifiques (par exemple l'autonomisation des femmes, la réduction de la pauvreté, ou l'inclusion sociale). La recommandation (n° 193) de l'OIT sur la promotion des coopératives, 2002, donne des orientations sur la création d'un cadre politique et juridique de soutien conforme à la nature et à la fonction des coopératives.
- ils peuvent encourager la participation de ces organisations aux processus d'élaboration des politiques qui amélioreraient la vie des ramasseurs de déchets. En outre, les gouvernements peuvent permettre aux coopératives de ramasseurs de déchets et aux organisations de l'ESS de participer aux processus d'appels d'offres et contractuels, notamment en facilitant la procédure, en garantissant les mêmes conditions générales que d'autres entreprises privées et en donnant la priorité aux organisations de ramasseurs de déchets quand elles contribuent à des objectifs de développement spécifiques (par exemple l'autonomisation des femmes, la réduction de la pauvreté, ou l'inclusion sociale). La recommandation (n° 193) de l'OIT sur la promotion des coopératives, 2002, donne des orientations sur la création d'un cadre politique et juridique de soutien conforme à la nature et à la fonction des coopératives.
- Les syndicats peuvent organiser la participation des ramasseurs de déchets dans l'économie informelle et encourager leur implication dans le dialogue social et les processus d'élaboration des politiques relatives à la gestion des déchets. Ils peuvent également aider les ramasseurs de déchets à former des coopératives et autres organisations de l'ESS offrant des services de gestion des déchets de première ligne.
- D'autres institutions de soutien (agences de développement, instituts de recherche et organisations de la société civile) peuvent aider les coopératives de ramasseurs de déchets et les organisations de l'ESS à participer aux processus d'élaboration des politiques et aux débats multipartites sur la gestion des déchets, notamment par la collecte de données et la production de connaissances sur le rôle des ramasseurs de déchets et le modèle inclusif de gestion des déchets. Ils peuvent également soutenir le renforcement des capacités des membres, notamment en matière de SST, d'égalité hommes-femmes, de plaidoyer politique, ainsi que de gouvernance et de gestion des coopératives.
- Les coopératives et autres organisations de l'ESS peuvent s'enregistrer en tant que personnes morales pour être reconnues comme étant des prestataires de services formels en matière de déchets. Les micro et petites coopératives primaires peuvent se regrouper ou former des fédérations de coopératives secondaires ou tertiaires afin de renforcer la voix collective et le pouvoir de négociation, d'améliorer l'efficacité des opérations, de diversifier les services et les sources de financement et d'élargir le champ de collaboration avec d'autres parties prenantes.

## Contact information

Cooperatives Unit  
Enterprises Department  
International Labour Office (ILO)  
4, route des Morillons  
1211 Geneva 22, Switzerland  
tel : +41 22 799 7095  
coop@ilo.org